

BULLETIN D'INSCRIPTION

Pèlerinage à Lourdes Organisé par les communautés des Béatitudes de Lourdes et Nay Du 8 février au soir au 12 février 2026 après midi

Remplissez votre inscription sur le bulletin ci-dessous et Envoyez-le par courrier accompagné de votre règlement et d'une enveloppe timbrée pour recevoir la confirmation de votre inscription au pèlerinage avec votre hébergement en pension complète à l'hôtel Europe.

Les inscriptions sans l'hébergement proposé et sans règlement ne seront pas validées.

Si vous invitez une personne à se joindre au pèlerinage, vous devenez un pèlerin « missionnaire », vous inscrivez la personne sur votre réservation. Vous envoyez un ou deux chèques pour le règlement.

NOM :
PRENOM :
PRENOM DU CONJOINT :
ADRESSE :
CODE POSTAL : VILLE :
PAYS:
TELEPHONE:
EMAIL :
SI Pèlerin « MISSIONNAIRE » :
NOM DE LA PERSONNE INVITEE :
DRENOM:

ADRESSE :
CODE POSTAL : VILLE :
PAYS :
TELEPHONE :
EMAIL :
NOMBRE DE PERSONNES INSCRITES :
FRAIS D'INSCRIPTION
Les frais d'inscription couvrent les frais d'organisation et de secrétariat du pèlerinage ainsi que les frais d'hébergement et de déplacement des frères et sœurs chargés de l'animation.
1 personne individuelle : 40 € (y compris Etudiant et jeune Pro) 1 personne « missionnaire » : 30 € 1 couple : 60 €
NOMBRE DE PERSONNES INSCRITES :
FRAIS D'INSCRIPTION :
FRAIS D'HEBERGEMENT
Vous serez logés en pension complète à l'hôtel Europe , qui ouvrira spécialement pour notre pèlerinage. L'animation du pèlerinage se fera à la fois sur le sanctuaire et à l'hôtel. Les places sont limitées. L'hébergement fait partie intégralement du pèlerinage. C'est l'hiver. Les tarifs prennent en compte le chauffage et sont donc supérieurs à ceux d'une session d'été.
Tarif hôtel en chambre double par personne en pension complète : 322 € pour les 4 jours Tarif hôtel en chambre individuelle en pension complète : 434 € pour les 4 jours
Ce tarif comprend les 4 jours en pension complète à l'hôtel du dîner du dimanche 8 février au et déjeuner du mardi 12 février inclus. Si vous ne désirez pas prendre ces repas ou un de ces repasl, vous pouvez les déduire sur vos frais de séjour. (10 € le repas, 20€ pour les 2 repas) Taxes de séjour comprise
NOMBRE DE PERSONNES INSCRITES :
FRAIS D'HEBERGEMENT :
TOTAL FRAIS D'INSCRIPTION + FRAIS D'HEBERGEMENT :
I U IAL I NAID D INJUNIT LIUN T FNAID D HEDENGEIVIENT